



SYT 36 M

● ● ● de la Région de Châteauroux



SPÉCIAL
COMMERÇANTS
NON SÉDENTAIRES



GUIDE PRATIQUE

de vos déchets

Des commerçants responsables
pour des marchés durables

● ● ● Retrouvez
toutes les consignes
de tri



Les déchets secs et propres



Barquettes polystyrène, moulanges plastiques

Ceintres

= bac bleu pour le recyclage

Sacs plastiques, films plastiques, papier bulle, filets de fruits

Cageots en bois, cageots en carton, cartons, barquette en aluminium

Cageots en plastique

Prospectus



Au SYTOM, les 2 poubelles sont valorisées : la poubelle bleue permet la transformation des déchets en de nouveaux objets, et la poubelle grise permet la transformation des déchets organiques (biodégradables) en compost.

Le recyclage permet d'économiser les ressources naturelles (eau, pétrole, minéral, bois, sable, etc.) et de l'énergie.



La valorisation des déchets organiques

Performance



des déchets entrants sont transformés en compost ou évaporés.



Déchets organiques

Maturation du compost

Les déchets humides



Coquilles d'huîtres

Poissons et viandes

= sac gris pour les déchets ménagers résiduels

Épluchures

Fruits et légumes abimés

Fleurs coupées

La valorisation des déchets recyclables

Chiffre

Recycler 1 tonne de plastique permet d'économiser :



Ceintres

Gobelets réutilisables



Emballages en aluminium

Aluminium broyé puis fondu

Cadre de vélo

Les bouteilles et pots en verre

Les pots et bouteilles en verre sont à jeter dans la colonne à verre.



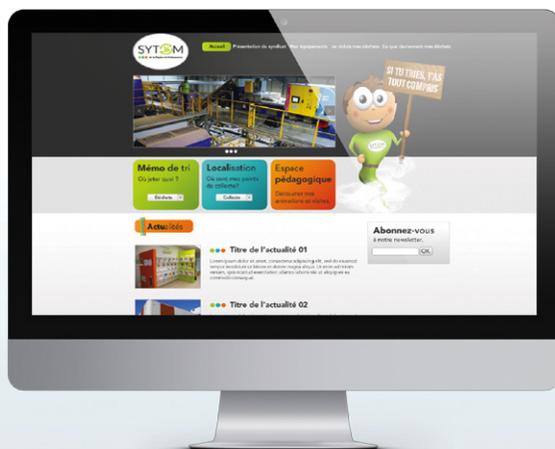
ATTENTION aux intrus à ne pas mettre dans les colonnes à verre!

Infos réglementation

Un règlement est applicable pour votre marché et disponible en Mairie. Veuillez à le respecter pour permettre le bon fonctionnement de chaque espace marchand.



Découvrez en détail sur notre site internet **toutes les infos pratiques** pour bien trier



www.sytom36.fr

SYT³⁶M

● ● ● de la Région de Châteauroux



Adresse du siège :

Mairie - Place de la République
36012 CHÂTEAUROUX CEDEX

Tél. : 02 54 08 34 25 ● ● ●

